

« **Tendance naturelle au rythme** » et « **observation instinctive de la mesure** » : l'inscription du rythme dans le domaine du spontané chez Johann Georg Sulzer et August Wilhelm Schlegel

jeudi 20 septembre 2012

Cet article a déjà paru dans la *Revue germanique internationale*, N° 18, 2002, p. 53-70. Nous remercions l'auteur et ses éditeurs de nous avoir autorisé à le reproduire ici.

Résumé : Johann Georg Sulzer dans l'article « Rythme » de sa *Théorie générale des beaux-arts* et August Wilhelm Schlegel dans ses *Lettres sur la poésie, le mètre et la langue* affirment tous deux que la rythmisation par l'homme de ses émissions vocales et de ses gestes procède de l'instinct. Sulzer s'appuie sur le constat que « tout homme » compte en rythme et introduit un rythme dans des coups réguliers entendus ou produits. L'idée que l'homme est doté d'une « tendance naturelle au rythme » est au fondement de son explication des « effets merveilleux du rythme » sur le psychisme. Schlegel s'intéresse quant à lui à l'époque, quasi originelle, de la naissance des arts diachroniques. Selon lui, l'homme a été conduit par son instinct à rythmer son expression vocale et gestuelle pour pouvoir extérioriser ses passions sans s'épuiser. En affirmant le caractère naturel du rythme, Schlegel cherche à en renouveler le statut dans la poésie.

L'idée que le rythme est naturel, que son statut de procédé artistique ne doit pas le faire considérer comme un artifice conventionnel, apparaît comme celle qu'ont en commun le plus grand nombre de textes des dernières décennies du XVIII^e siècle consacrés au rythme. L'article « Rythme » de la *Théorie générale des beaux-arts* [*Allgemeine Theorie der Schönen Künste*] de Johann Georg Sulzer, paru pour la première fois en 1774, et les *Lettres sur la poésie, le mètre et la langue* [*Briefe über Poesie, Silbenmass und Sprache*], publiées par August Wilhelm Schlegel en 1795 et 1796, ne font pas exception et affirment l'un et l'autre le caractère naturel du rythme. Cette démarche s'appuie dans les deux cas sur une intégration du rythme au domaine du spontané. Ainsi, pour énoncer que le rythme est naturel, Sulzer se fonde sur l'observation d'une « tendance naturelle au rythme » (« natürlicher Hang zum Rhythmus ») chez l'être humain [1], tandis qu'A. W. Schlegel établit le caractère naturel du rythme en montrant que son introduction dans l'expression sonore et gestuelle a été à l'origine « instinctive » (« instinktmässig ») [2].

La suite de ce texte [ici](#)...

Notes

[1] Johann Georg Sulzer, *Allgemeine Theorie der Schönen Künste*, éd. par Friedrich von Blankenburg (abréviation : *AT*), vol. 4, Leipzig, 1787, p. 89.

[2] August Wilhelm Schlegel, *Sprache und Poetik*, éd. par Edgar Lohner, Stuttgart, Kohlhammer, 1962 (abréviation : *SP*), p. 174.